

Image not found or type unknown



Statut pour musicien/groupe

Par **Steyrmaniac**, le **01/09/2015** à **00:05**

Bonsoir tout le monde,rnrnJe sais que cette question a déjà été posée sur pas mal de forum mais chaque contexte a une solution, et il faut avouer que c'est assez difficile de se retrouver entre toutes les propositions différentes. rnrnLe contexte :rnJe suis actuellement dans un groupe de musique ou nous sommes deux.rnTous nos morceaux sont 100% originaux (donc pas de reprise).rnNous jouons régulièrement dans diverses structures à titre bénévoles.rnMon activité principale est actuellement un cdi à temps plein tandis que mon collègue travaille en interim (temps plein, temps partiel ou rien du tout).rnrnLe besoin :rnNous aimerions commencer à toucher quelque chose de nos concert de manière légale et officielle. rnrnLa question :rnQuelle(s) solution(s) s'offre(nt) à nous sachant que nous souhaitons passer progressivement professionnels du monde musical ?rnrnMerci d'avance pour vos conseil.rnrnSteyrmaniac.